



Inventaire meuble

Par bb91

Bonjour,
Je me pose encore des questions concernant la vente de la maison. Je voudrai savoir qui fait l inventaire des meubles cuisine et salle de bain pour réduire frais de notaire de l acquereur. C est obligatoirement l agent immobilier par qui on est passé ou je peux le faire moi même et donner à mon notaire sachant que l acquereur a le sien aussi ? L agent immobilier voulant surestimer la valeur pour arranger les acquéreurs. De plus je n ai plus aucune facture.
A nouveau merci.

Par Nihilscio

Bonjour,

C'est à discuter avec l'acheteur en concertation avec le notaire.

Par yapasdequoi

Bonjour,
C'est à vous de donner la liste au notaire rédacteur de l'acte ainsi que la valeur des meubles.
Si vous n'avez plus les factures, on peut imaginer qu'ils ne sont pas neufs. Ne surestimez pas pour éviter un redressement.